



L'ALLIANCE
CFE UNSA ÉNERGIES
Enedis

La lettre de l'administratrice salariée d' ENEDIS

Lettre n°13 – 18 octobre 2022

Politique industrielle & externalisation



Éclairer



Protéger



Avancer



... avec **Isabelle CHEVALIER**



Jeudi 20 octobre

Inscription Webinaire 20 oct.



ÉCLAIRER
PROTÉGER
AVANCER

Des trajectoires PMT nettement sous-évaluées

Compte-tenu de la forte croissance de l'activité, j'ai toujours voté contre les PMT successifs, estimant que ni les investissements ni les trajectoires d'effectifs proposés n'étaient à la hauteur des enjeux. A juste titre !

On ne peut pas dans le même temps réduire les effectifs, faire face à une activité qui bat des records de trimestre en trimestre, moderniser les réseaux et être le distributeur le plus smart. Qui pouvait croire que l'on puisse tout assumer avec les mêmes moyens humains ? Cela ne passe pas.

Ce n'est pas au moment où les résultats

d'engagement de *My Edf* se redressent un peu qu'il faut désespérer les agents en leur demandant toujours plus.

La trajectoire d'emplois est à revoir pour être conforme aux ambitions nationales de la transition écologique. Les recrutements doivent s'accompagner de la mise en place d'un plan de formation et de professionnalisation à Enedis ; de même, une réflexion nationale sur la filière électrique française est à engager afin de pouvoir anticiper les besoins de compétences dont nous avons besoin.

Quelle politique de sous-traitance chez Enedis ?

Pour répondre aux besoins actuels, une extension de la sous-traitance et une massification des achats sont prévues pour :

- Les activités technique clientèle de niveau 1;
- Les raccordements simples dans une logique « de bout en bout » études – programmation – réalisation;
- Les activités de maintenance, pour le préventif

réseau et postes, pour la maintenance branchements et colonnes, et pour le curatif aérien;

- Les activités d'ingénierie (achats d'ouvrages, appui à la maîtrise d'oeuvre ou maîtrise d'oeuvre déléguée) dans une logique de répartition internes/externes du besoin de ressources complémentaires, en visant 50% des nouvelles ressources en interne et 50% en externe.



Comment cette politique s'illustre-t-elle chez Enedis ?

Enedis connaît une forte augmentation de son activité « raccordement » (raccordements EnR, bornes VE, etc...). Et cette hausse est pérenne dans le temps.

Cette politique entérine le principe suivant : devant une hausse de l'activité, Enedis répond certes par un peu d'embauches, par une demande accrue de productivité des salariés, mais aussi par l'externalisation, y compris dans des secteurs que nous jugeons « cœur de métier » comme la MOAR. La porte est grande ouverte pour que, demain, la part de l'externalisation dans le raccordement augmente, par exemple, à l'occasion d'un départ en retraite. Cette externalisation pourra

aussi, demain, concerner des plateaux « marché de masse » ou des AI complètes, etc.

Nous notons enfin que cette politique fait l'impasse sur la politique dépannage, pérennisant le fait qu'une même catégorie de client ne soit pas réalimenté de la même façon suivant son unité d'appartenance.

Si cette volonté d'externalisation répond à des critères financiers de maximisation du résultat net, et donc via les dividendes, la hausse des remontées financières à EDF SA, elle doit rester exceptionnelle et limitée : la maximisation des résultats ne doit pas être le moteur du service public.



En synthèse

« Ma mission au conseil de surveillance sera donc d'abord de combattre cette stratégie financière et ainsi de permettre une politique industrielle plus environnementale et garante des intérêts vitaux de notre entreprise. »

Isabelle CHEVALIER